

# 35<sup>e</sup> FORUM DE LA RESTAURATION PUBLIQUE TERRITORIALE

LOI EGALIM, COMMENT RÉUSSIR SA MISE EN ŒUVRE ?

**DU 29 SEPTEMBRE AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE**  
SOUSTONS (40)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

LA PARTICIPATION AU FORUM PEUT ÊTRE COMPTABILISÉE EN JOURNÉES DE FORMATION PAR LE CNFPT.

Rapprochez-vous du gestionnaire Formation de votre collectivité pour effectuer votre inscription en ligne à l'aide du **code suivant : Z21AG**

### Congrès AGORES 35<sup>e</sup> FORUM

*Nota : le CNFPT ne prendra en charge aucun frais de mission ni ne participera financièrement à l'inscription. L'inscription est à faire en parallèle auprès d'Agores via ce bulletin d'inscription.*



organisé par Agores, la Communauté de communes Maronne Adour Côte-Sud et la ville de Soustons



Sous le haut patronage  
du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



À RETOURNER par courrier, courriel ou fax

à **Carole Vasseur**

29 rue du tour des portes, 56100 Lorient  
cvasseur@mairie-lorient.fr  
Tél. 02 97 83 25 91 • Fax. 02 97 83 13 92

**Carine Chevalier**

4 rue des cyclamens – 17100 Saintes  
c.chevalier@agglo-saintes.fr  
Tél. 05 46 92 34 68 • Fax. 05 46 92 35 90

### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

→ **Etat civil**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse personnelle :** .....

**Code postal :** .....

**Ville :** .....

### DROIT À L'IMAGE

En cochant cette case, je ne souhaite pas que mon image soit diffusée.

→ **Vie professionnelle**

**Fonction :** .....

**Employeur :**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mairie                | <input type="checkbox"/> Communauté de communes |
| <input type="checkbox"/> Conseil Départemental | <input type="checkbox"/> Région                 |
| <input type="checkbox"/> Syndicat              | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)    |

**Code postal :** .....

**Ville :** .....

**Téléphone professionnel :** .....

**Fax :** .....

**Courriel** (à noter très distinctement, gage de notre réactivité dans l'envoi des informations) : .....

### TRANSPORT

→ **Moyen de transport utilisé**

- |                                |                                  |                                      |
|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Train | <input type="checkbox"/> Voiture | <input type="checkbox"/> Covoiturage |
|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|

Préciser la personne avec qui vous covoiturez : .....

## INSCRIPTION ET TARIFS

### → Forfait 2 ou 3 jours

Accès aux conférences, au salon professionnel + 2-3 nuitées, déjeuners inclus et dîner du mercredi 29 septembre 2021.

Tarif forfaitaire 585 €

### ■ Cocher les journées

Mercredi 29 septembre

Jeudi 30 septembre

Vendredi matin 1<sup>er</sup> octobre (1/2 journée)

Cette année, la convivialité légendaire d'Agors est à l'honneur. **Les congressistes seront hébergés au camping l'Arial\*\*\*\* à Soustons.**

De grands bungalows tout confort, avec prestation hôtelière (draps, serviettes de bains) seront mis à disposition pour chaque congressiste.

Toutefois, si vous souhaitez partager un bungalow de 2-3 chambres avec un autre congressiste, merci de préciser son nom et sa collectivité: .....

### ■ Cocher les nuitées nécessaires

Mardi au mercredi

Mercredi au jeudi

Jeudi au vendredi

### → Participation à la journée

#### ou 1/2 journée du vendredi uniquement

Accès aux conférences et salon professionnel, déjeuner inclus, pas de nuitée.

Tarif journée 185 €

Tarif 1/2 journée de 100 €

Tarif journée préférentiel 50 €\*

\* Réservé petites communes moins de 5000 habitants, collèges, lycées et diététiciens du département des Landes

### ■ Cocher la journée

Mercredi 29 septembre

Jeudi 30 septembre

Vendredi matin 1<sup>er</sup> octobre (1/2 journée)

### ■ Cocher la nuitée souhaitée. Coût supplémentaire 80 €

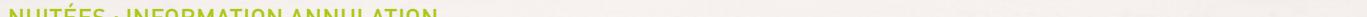
Mardi au mercredi

Mercredi au jeudi

Jeudi au vendredi

Coût facturé :

€ / pers.



## NUITÉES : INFORMATION ANNULATION

Conformément au courrier transmis relatif à l'hébergement, toutes les nuitées réservées et qui n'auront pas été annulées au plus tard le **mercredi 22/09 à midi** seront facturées à la collectivité, sur la base du coût réel des frais d'hébergement.

## DÉJEUNERS ET DÎNERS

Les déjeuners et diners sont préparés par la communauté de communes de la MACS. (réservation obligatoire : places limitées)

### → Mercredi 29 septembre

➤ Déjeuner sur le Forum, coût compris dans l'inscription journée ou forfait.

Je serai présent pour ce déjeuner (réservation obligatoire)

➤ Dîner de Gala Je participerai à cette soirée (réservation obligatoire).

Cette année, code vestimentaire : **Tous en blanc !!!**

Je serai présent pour ce dîner (réservation obligatoire)

### → Jeudi 30 septembre

➤ Déjeuner sur le Forum, coût compris dans l'inscription journée ou forfait.

Je serai présent pour ce déjeuner (réservation obligatoire)

➤ 19h30-21h30 Soirée associative (réservée aux adhérents)

Je serai présent à cette soirée

➤ Dîner : soirée libre pour profiter du camping et de sa piscine, de l'océan et de ses plages ou visiter la ville de Soustons. Une sortie sportive est prévue : pensez à vos baskets !

### → Vendredi 1<sup>er</sup> octobre

➤ Déjeuner sur le Forum, compris dans l'inscription 1/2 journée ou forfait

Je serai présent pour ce déjeuner (réservation obligatoire)

